

## FONTAINE-SOUS-PRÉAUX.

# Le village inondé : la réaction du maire

Le village de Fontaine-sous-Préaux a été fortement impacté par l'orage, avec des coulées de boue importantes et des ruissellements qui ont inondé nombre d'habitations. Nous avons contacté le maire Francis Debrey, pour faire le point sur la situation...

« La coulée de boue est venue de la plaine de la Ronce, par la rue du Val d'Isneauville et a parcouru quelques kilomètres jusqu'à Saint-Martin-du-Vivier », indique le maire, qui ajoute que les ruissellements sur la voirie ont causé des dégâts sur leur passage et ont finalement fait déborder le cours d'eau du Robec. Et d'entrée, Francis Debrey précise qu'il ne s'est pas rendu sur site, au moment de l'orage... et pour cause : il sortait le jour même de clinique, où il a subi une intervention au genou. Difficile dans ces conditions d'aller courir en béquilles dans les rues du village.

### « Le travail invisible » mené par les maires

Et de toute manière, Francis Debrey estime que « le maire avec ses bottes et son parapluie sur un lieu d'inondation, c'est juste de la com ». Alors évidemment, il entend déjà les reproches du style, « vous n'étiez pas là », ou bien encore « on vous l'avait



La commune de Fontaine-sous-Préaux a été touchée par les inondations, le 2 juin dernier : c'est le troisième incident majeur qui touche le village, après 2001 et 2007.

dit que ça arriverait »... les gens sont touchés par ce type de catastrophe, il réplique que le maire fait bien souvent

« un travail invisible », en cas d'inondation ou de toute autre catastrophe. Francis Debrey rappelle que le maire est certes « un directeur opérationnel des secours » mais qu'en l'occurrence il doit coordonner les interventions, appeler les services d'astreinte, solliciter telle ou telle institution... autant de tâches qui ne se voient effectivement pas mais qui sont essentielles.

### Troisième incident majeur depuis 2001

Ceci dit, le maire souligne que les événements de ce 2 juin font partie des trois incidents majeurs que la commune de Fontaine-sous-Préaux a connus ces dernières années. « En mars 2001, nous avons dû faire face à une remontée de nappe avec le débordement du cours d'eau. Beaucoup d'habitations avaient été impactées avec une décrue très lente. Puis en 2007, le village a une fois encore fait face à d'importantes inondations », se souvient Francis Debrey. Pour ce nouvel incident de 2021, le maire souligne que les services compétents ont bien fonctionné et il note que ceux de la Métropole en l'occurrence sont vite intervenus sur le secteur : « Les agents ont travaillé toute la nuit pour débayer la boue

et nettoyer les chaussées ».

## « Il faut agir en amont et aménager des ouvrages de retenue et de régulation »

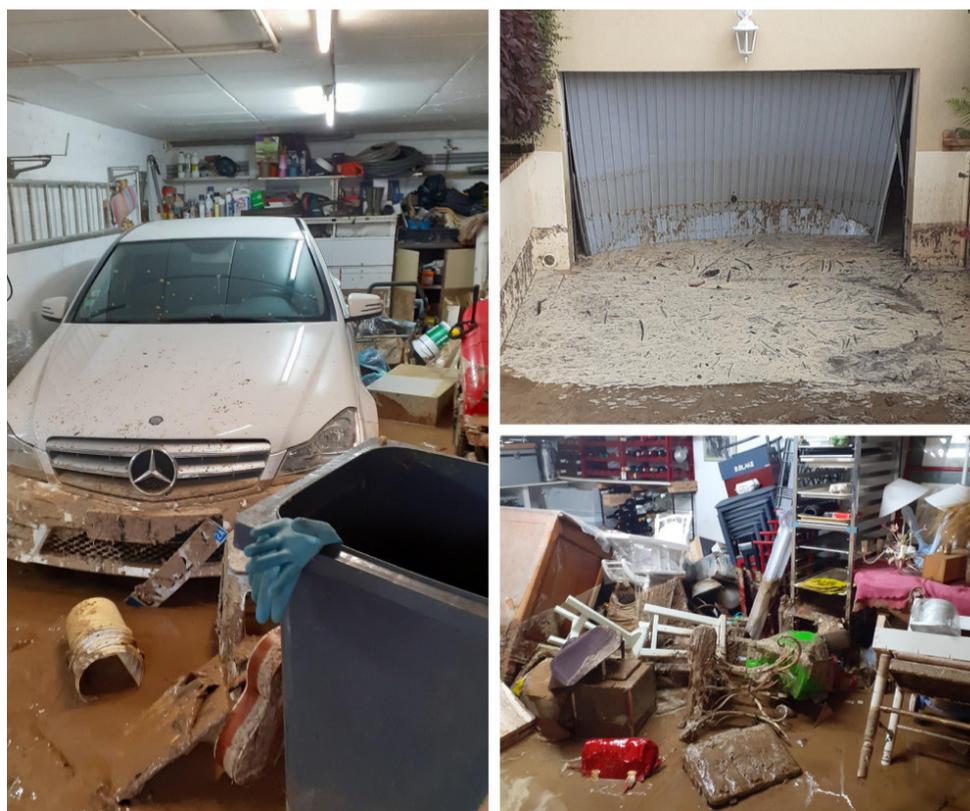
Après le déluge, vient donc (encore) le temps des questions et Francis Debrey préconise d'agir en urgence pour minimiser autant que possible les conséquences de tels orages. « Il faut agir en amont, aller le plus haut possible et aménager des ouvrages de retenue et de régulation, qui soient dimensionnés dans la limite du raisonnable », plaide-t-il, comparant ces ouvrages à une sorte de baignoire qui se remplit mais qui doit pouvoir se vidanger de manière progressive quand elle devient trop pleine.

### Certains maires « exclus » du syndicat des bassins versants par la majorité métropolitaine

Des solutions existent donc, qui permettront de limiter l'impact des orages et des fortes pluies et le maire de Fontaine-sous-Préaux connaît d'ailleurs bien ce problème récurrent des débordements des cours d'eau sur le secteur. Il a en effet longtemps siégé au sein du syndicat des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec et il se dit aujourd'hui très « amer » de ne plus en faire partie. « Nous avons, avec quelques autres élus, le malheur de ne pas faire partie de la majorité politique de la Métropole Rouen Normandie. On a été exclus du syndicat des bassins versants. Nicolas Mayer-Rossignol et sa majorité ont choisi d'autres personnes... sauf que certaines d'entre elles ne sont absolument pas concernées par les problématiques qui touchent nos communes », déplore le maire de Fontaine-sous-Préaux. Et l'élu dénonce cette « volonté » métropolitaine de mise à l'écart de certains maires. Francis Debrey constate, s'agissant du président de la Métropole : « On est avec lui, ou contre lui » et l'élu estime que cette position « sectaire et politisée », est dommageable pour ce qui concerne la gestion des bassins versants.

Isabelle Villy

## Dégâts importants chez les habitants



Ces habitants de Fontaine-sous-Préaux devaient normalement organiser un vide-maisons : ils avaient obtenu toutes les autorisations nécessaires au vu du contexte sanitaire mais l'orage du mercredi 2 juin a tout annulé. Les coulées de boue ont en effet détruit tout ce qui se trouvait dans leur sous-sol. La porte du garage a été enfoncée par la force de la coulée de boue qui s'est ensuite infiltrée dans le garage, endommageant une voiture, des meubles et tout ce qui se trouvait sur le passage.